CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 20 mars 1972

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

LA MISSION CANADIENNE AU JAPON—DÉPÔT DU COMMUNIQUÉ—DÉCLARATION DU MINISTRE

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 41 du Règlement, je voudrais déposer des exemplaires dans les deux langues officielles de la déclaration conjointe publiée mercredi dernier à Tokyo par la première mission canadienne de la science et de la technologie sous le patronage du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie et du gouvernement japonais.

Je l'ai déjà indiqué, c'était la première mission canadienne de la science et de la technologie dirigée par le nouveau ministre titulaire, et cela représente une importante initiative de la part du Canada. Les Japonais euxmêmes l'ont décrite comme la plus importante qu'ils aient jamais reçue dans ce domaine. Ils ont apporté leur plus grande collaboration au groupe canadien.

Les Canadiens ont proposé de collaborer avec les Japonais dans l'échange de renseignements et de personnel; ils ont en outre fait des suggestions relativement aux consultations sur les projets conjoints. La mission a été couronnée de succès, les Japonais ayant accepté ces propositions. A mon avis, c'est de bon augure pour les relations futures entre le Canada et le Japon dans le domaine des sciences et de la technologie.

Pendant dix jours de discussions intenses avec leurs homologues japonais, quelque 40 dirigeants canadiens de l'industrie, du gouvernement et des universités se sont entretenus avec plus de 1,000 personnes occupant des postes clés au Japon; ils ont en outre visité bien des grands centres de recherche et de développement industriels, universitaires et gouvernementaux. Ces consultations approfondies ont été le résultat de la répartition de la mission en onze groupes d'étude compacts.

Au cours de nos discussions et de nos visites, nous avons aussi cherché à nous expliquer le miracle économique japonais de l'expansion japonaise d'après-guerre.

• (1410)

La déclaration conjointe touche plusieurs points importants. D'abord, elle marque le début de discussions dont on espère qu'elles mèneront à la prise de dispositions formelles entre le Canada et le Japon dans le secteur de la science et de la technologie. Le Canada en a déjà avec l'Union soviétique, l'Allemagne et la Belgique. D'ici là, on prévoit de nouveaux entretiens sous peu en vue de déterminer quels projets de recherche océanographique et d'é-

tude sur l'environnement le Canada et le Japon pourraient entreprendre conjointement.

L'océan intéresse au plus haut point, indépendamment ou solidairement, le Canada et le Japon; de fait, ils sont unis par le Pacifique. Les deux pays ont consenti à étudier des propositions concernant des projets conjoints liés aux nouvelles technologies océanographiques, telles que les bouées pour obtenir des données pélagiques ou peut-être la mise au point de nouveaux outillages de construction sous-marine indispensables à l'exploitation des richesses minières du lit de l'océan.

Nos pays échangeront des renseignements dans de nombreux domaines, notamment la technologie de l'environnement et la planification urbaine et régionale, pour n'en mentionner que deux. Nous examinerons également la possibilité d'étendre notre collaboration dans le domaine de l'évaluation technologique, l'art en voie d'évolution qui consiste à prévoir les effets nocifs éventuels des applications scientifiques.

Des hauts fonctionnaires du Japon et du Canada sont censés se réunir au cours des quelques prochains mois et régulièrement ensuite pour coordonner et favoriser la collaboration bilatérale dans les domaines de la science et de la technologie ainsi que de leurs applications.

En vertu de l'entente conclue entre le Canada et le Japon, les échanges de renseignements sont censés favoriser une communication beaucoup plus importante de données scientifiques et techniques entre les deux pays. Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres et ces échanges de renseignements et de personnel constituent des éléments importants pour acquérir ce savoir.

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue au ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie à son retour à la Chambre après avoir dirigé une mission canadienne scientifique et technologique au Japon. Puis-je aussi le remercier de nous avoir fait parvenir au préalable un exemplaire de la déclaration qu'il vient de faire. J'espère que l'avenir confirmera les prévisions optimistes du ministre et que des rapports de ce genre s'avéreront de plus en plus dignes de foi.

Je suis heureux de noter que cet échange est censé entraîner la conclusion d'un accord officiel entre le Canada et le Japon dans le secteur de la science et de la technologie, et que d'autres pourparlers se dérouleront à propos de la possibilité d'entreprendre des travaux canado-japonais dans le domaine de l'océanographie ainsi que des études de l'environnement. On reconnaît que les Japonais sont à l'avant-garde, sinon les premiers, dans ces domaines. Fait rassurant, le ministre reconnaît que l'application de la science et de la technologie peut avoir des effets nuisibles dans certains domaines.

Ce projet d'échange de renseignements ne peut réussir que dans la mesure où le Canada domine dans certaines applications scientifiques et technologiques. D'où l'urgence, je crois, pour le Canada de déterminer des politiques en matière de science et de technologie qui assureront l'excellence dans ces secteurs. Devant l'expansion